



**HOSPITALITÉ
CHARTRAINE**
NOTRE-DAME
DE LOURDES



**DIOCÈSE
de Chartres**
PÈLERINAGES
DIOCÉSAINS

Pèlerinage diocésain à LOURDES du 16 au 22 août 2024

Charte pour un JEUNE HOSPITALIER (18-25 ans)

Engagement du Jeune

Je soussigné(e) m'engage à participer au pèlerinage diocésain à Lourdes avec l'Hospitalité Chartraine Notre-Dame de Lourdes, c'est-à-dire à **être totalement au service des personnes malades.**

Je m'engage à respecter les horaires, le programme et toutes les activités qui me seront proposés afin d'accompagner le mieux possible les personnes malades dans toutes leurs démarches ainsi que toutes les consignes qui me seront données par mes référents jeunes et mes responsables de groupe.

Je m'engage à respecter le matériel et les lieux.

Je m'engage à avoir un bon comportement dans le sanctuaire mais aussi en dehors, à ne pas consommer de produits illicites et à ne pas commettre d'actes répréhensibles.

En cas de non-respect de la charte, nous envisagerons ensemble les mesures à prendre en fonction de la gravité de l'acte, pouvant aller si besoin jusqu'à l'exclusion du pèlerinage.

Signature du jeune :

Précédé de la mention « lu et approuvé »